



Comment déposer une plainte

Les clients qui souhaitent déposer une plainte peuvent adresser leur plainte à notre siège social en contactant le chef de la conformité, tout membre du personnel de la conformité ou un représentant de La Financière MSA. Toutes les plaintes sont transmises au chef de la conformité et au président. Les clients sont encouragés à faire leur réclamation par écrit ou par e-mail si possible. Lorsque les clients ont du mal à déposer leur plainte par écrit, ils doivent nous en informer afin qu'une assistance puisse être apportée. Pour des raisons de confidentialité, La Financière MSA ne traitera qu'avec le client ou une autre personne qui a l'autorisation expresse écrite du client pour agir en son nom. L'équipe examinera votre problème complètement et s'assurera que nous vous tenons à jour.

Lily Kornik

Chef de la conformité
3333 Boul. De la Côte-Vertu, bureau 450
Saint-Laurent, Québec, H4R 2N1
Tél. (514) 343-0200, ext. 222
Fax. (514) 343-0199
lily@msafinancial.com

Pauline Haddad

Adjointe au Chef de la conformité
3333 Boul. De la Côte-Vertu, bureau 450
Saint-Laurent, Québec, H4R 2N1
Tél. (514) 343-0200, ext. 230
Fax. (514) 343-0199
pauline@msafinancial.com

Si vous souhaitez approfondir votre plainte, vous pouvez choisir l'une de ces options.

Pour les résidents du Québec qui ont des plaintes au sujet de l'assurance vie et santé et des produits et services financiers

Contactez l'Autorité des marchés financiers (AMF). Vous pouvez trouver des informations sur l'AMF sur son site Internet au www.lautorite.qc.ca

Adresse:

Autorité des marchés financiers Direction des plaintes et de l'indemnisation, 800 rue du Square-Victoria, 22 étage C.P. 246, tour de la Bourse Montréal (Québec) H4Z 1G3

Pour les résidents de l'Ontario

Contactez l'Autorité de réglementation des services financiers de l'Ontario (ARSF) Vous pouvez trouver plus d'informations sur l'ARSF sur son site Web à <https://www.fsrao.ca/>

Commission des services financiers de l'Ontario
5160, rue Yonge, 16e étage
Toronto, Ontario
M2N 6L9

Pour les résidents du Manitoba

Contactez le Conseil d'assurance du Manitoba (ICM). Vous pouvez trouver plus d'informations sur l'ICM sur son site Web <https://www.icm.mb.ca/>

Conseil d'assurance du Manitoba
466-167, avenue Lombard
Winnipeg, Manitoba
R3B 0T6

Pour les résidents de la Colombie-Britannique

Contactez le Insurance Council British Columbia. Vous pouvez trouver plus d'informations sur l'Insurance Council British Columbia sur son site Web <https://www.insurancecouncilofbc.com/>

Conseil d'assurance de la Colombie-Britannique
Bureau 300-1040, rue Georgia Ouest
P.O. Encadré 7
Vancouver, BC, V6E 4H1

Pour les résidents de l'Alberta

Contactez l'Alberta Insurance Council (AIC). Vous pouvez trouver plus d'informations sur l'AIC sur son site Web <https://www.abcouncil.ab.ca/>

Alberta Insurance Council

Calgary

500 222 58th Avenue SQ
Calgary, AB T2H 2S3

Edmonton

600 10104 103 Avenue
Edmonton AB T5J 0H8